



**PROCES VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR
DE LA LIGUE NORD/PAS DE CALAIS
DE BASKET-BALL**
qui s'est tenu le mardi 14 février 2017 à Phalempin à 18h30

- Présents : Mmes COESTIER E. - MATEO S. - NONNON M.
MM. DENEUX J. - DERUWEZ O. - DEVOS C. - DORMIEU M. - JORE. P - MERLIOT P.
NYS P. - PROVOTAL C. - TARTARE J.M. - VANHAMME B. - VERKINDT B.
- Excusés : MM. CATTELLE A. - D'HALLUIN O. - DANNELE B. - LY SIN CHENG JM.
- Invités : Mme GRUSZCZYNSKI D.
MM. FRYDRYSZAK F. - MEURISSE J.

PRESIDENCE – P. MERLIOT

Paul MERLIOT accueille les élus et revient sur l'activité de la présidence:

- Le 13/01: il a participé au Bureau Fédéral à Paris.
- Le 14/01: il a accueilli le Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Monsieur Patrick KANNER, qui a souhaité profiter de son passage à Phalempin pour visiter l'espace Basket 59/62. Il était accompagné pour cela de Dorienne GRUSZCZYNSKI et de Jean-Luc DESRUMAUX qui représentaient le CD59. La visite a été suivie d'un repas avec Monsieur Thierry LAZZARO, député-maire de Phalempin.
- Les 23 et 24/01 il a participé à Paris au Bureau, puis au Comité de la LNB et à la Commission mixte FFBB/LNB
- Le 25/01 il a accompagné Jean-Pierre SIUTAT à Loos-Lez-Lille, le BC LOOS étant lauréat du concours FFBB Citoyen. Etaient également présents à cette cérémonie Madame la Préfète, Madame le Maire de Loos-lez-Lille, Dorienne GRUSZCZYNSKI et de nombreux élus.
- Le 27 et 28/01 il a encadré un stage d'arbitres PROB à Voiron.
- Le 29/01 il a assisté à DOUAI aux deux rencontres du TIC U13 qui ont vu les victoires des sélections du CD59.
- Le 30 et 31/01 il a accueilli Jacques ASTROU, Président de la Commission Fédérale Basket en Entreprises, qui venait visiter les installations proposées pour l'organisation des finales nationales qui auront lieu les 4 et 5 juin à Ronchin (salle Nio) et à Villeneuve d'Ascq (Palacium).
- Le 30/01 il a remis un chèque de 1 000€ à l'AFMTELETHON suite à l'opération lancée dans le cadre du Plan Citoyen. Une action qui sera développée pour les prochaines éditions.
- Le 04/02 il a accompagné Jean-Pierre SIUTAT à Aulnoye-Aymeries dans la cadre de la rencontre de Ligue Féminine 2 contre Graffenstaden.

- Le 06/02 il a déjeuné avec Monsieur WATTEBLED, Maire de Lesquin et Vice-Président chargé des sports à la MEL, et Monsieur Yannick LEBORGNE, Directeur des Sports. La MEL souhaite encourager le principe des Coopération Territoriale de Clubs et la présence d'un club de PROA sur son territoire.
- Le 07/02 il a participé avec David ATTAR, Président de la Ligue de Picardie et Roger TISON, Trésorier, à une journée de travail. Cette journée a permis d'harmoniser les dispositions financières dans le cadre de la fusion des Ligues Nord-Pas-de-Calais et Picardie.
- Le 10 et 11/02 il a participé au Bureau Fédéral à Paris.

Paul MERLIOT revient ensuite sur quelques informations suite au Bureau Fédéral des 10 et 11 février :

- Jacky COMMERES est nommé à la tête du Pôle Haut Niveau.
- Christophe ZAJAC quitte la fédération.
- Jean-Jacques KRIEF est remplacé par Clarisse ACHE.
- La FFBB devrait proposer sa candidature à l'organisation de l'EURO féminin en 2021.
- L'E-marque V2 sera opérationnelle en septembre. Elle sera compatible avec les tablettes et les smartphones.
- Une première version des futurs statuts types des Ligues a été proposée.
- Un carrefour d'échanges est programmé le 1^{er} avril à Reims (les thèmes : formation des arbitres, instituts régionaux de formation).
- La réunion annuelle des secrétaires généraux et des trésoriers de Ligue sera maintenant programmée systématiquement le 3^{ème} samedi de septembre et cela à partir de 2018.
- Le Campus d'été aura lieu du 24 au 28 août à Belfort.
- Des Campus décentralisés sont mis en place les 28 et 29 novembre 2017. Ils auront lieu tous les ans à la même période sur des week-ends neutralisés.
- Basket Santé : Martine NONNON rejoint Sophie MATEO au sein de la Commission Fédérale.
- Rachid RABIAA sera administrateur local e-FFBB.

Remboursement par anticipation du prêt immobilier consenti pour l'achat du Siège

Le Président propose le remboursement anticipé du prêt consenti en 2012 pour l'achat du siège à Phalempin. Les taux d'intérêt sur les placements étant très bas actuellement et le taux annuel du crédit négocié à l'époque étant de 4.48%, il semble intéressant de procéder à un remboursement anticipé d'autant que les fonds de réserve actuels le permettent.

Le Président précise qu'il a négocié une réduction de 50% des pénalités.

Le montant total du remboursement s'élèvera à 150 000 €.

Proposition adoptée à l'unanimité

SECRETARIAT GENERAL – O. DERUWEZ

Carnet Noir

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de Monsieur Didier TROLET du club de l'Amicale Michelet.

Nous avons également eu la tristesse d'apprendre le décès de Monsieur Alain GAROS, DTN adjoint et Directeur du Pôle Haut Niveau de la FFBB.

Les élus adressent leurs sincères condoléances à leurs familles et à leurs amis.

Olivier DERUWEZ informe les élus que la société AWAK a été sollicitée pour travailler sur la réalisation d'une bannière pour le site internet. Il présente les propositions qu'il a reçues. Les élus s'accordent sur un choix qui sera encore travaillé et prochainement mis en ligne.

Il ajoute qu'il a visité l'Espace Culturel CASADESUS à Louvroil. Il semble que ce site convienne parfaitement pour l'organisation de l'Assemblée Générale qui aura lieu le samedi 17 juin 2017. Quelques détails doivent encore être confirmés par le club de Louvroil et cela est en très bonne voie.

TRESORERIE – B. VANHAMME

Bertrand VANHAMME fait un point de la trésorerie :

Il a payé à la FFBB les licences T pour 1 617 €

Il doit payer à la FFBB le troisième quart des licences pour 145 029 €

Concernant la péréquation 2016/2017 :

- 1 club n'a pas payé la première échéance
- 2 clubs n'ont pas payé la deuxième échéance
- 2 clubs n'ont pas payé la troisième échéance
- 3 clubs n'ont pas payé la quatrième échéance
- 5 clubs n'ont pas payé la cinquième échéance

Il a reçu un courrier du Crédit Agricole notifiant que la Ligue a payé un total de 1 704€ de frais bancaires pour l'année 2016.

COMMISSION SPORTIVE – J. DENEUX

STATUT REGIONAL DE L'ENTRAÎNEUR : LISTE DES SANCTIONS POUR ENTRAÎNEURS AYANT OFFICIE SUR LES RENCONTRES SANS ÊTRE DIPLÔMES OU INSCRITS DANS LE STAFF TECHNIQUE

EN FEMININS				
CLUB	CHPT	DATE	ENTRAINEUR INSCRIT	DECISION
ACLPA CALAIS	U15F	07/01/17 14/01/17 21/01/17 28/01/17	LAPOTRE K.	Pénalité 120 €
ASOB CARVINOIS	U15F	07/01/17 14/01/17 22/01/17	HOROSZKO S.	Pénalité 90 €
AMICALE CONDETTE	U13F	07/01/17	IFFENECKER C.	Pénalité 30 €
DUNKERQUE MALO BC	U15F	07/01/17 14/01/17 21/01/17	FRESNAIS A.	Pénalité 90 €
ES ISBERGUES	U15F	07/01/17 21/01/17	PENIN D. FUMERY P.	Pénalité 60 €
ARRAS PAYS D'ARTOIS	U17F	21/01/17	ROBINOT D.	Pénalité 30 €
PROVIN BC	R2SEF	21/01/17	VERVAECK P.	Pénalité 30 €
BC ST POL SUR MER	R3SEF	15/01/17	DANES L.	Pénalité 30 €
BONDUES ABC	R3SEF	29/01/17	VANDEN WILDENBERG R.	Pénalité 30 €
VILLENEUVE D'ASCQ ESB	U17F	14/01/17	RYON M.	Pénalité 30 €

EN MASCULINS				
BERCK RANG DU FLIERS	U17M	07/01/17 15/01/17 21/01/17 28/01/17	TINTILLIER T.	Pénalité 120 €
BEUVRAGES USM	U20M	07/01/17 29/01/17	SANTER C.	Pénalité 60 €
BC PHALEMPIN	R2SEM	15/01/17	LUKASIK J.	Pénalité 30 €
TEMPLEUVE LP	R2SEM	15/01/17	DEUZE	Pénalité 30 €
LAMBERSART JF	U15M	15/01/17	COLLIGNON D.	Pénalité 30 €
UNION DECHY SIN BASKET	U15M	15/01/17	DUMONT L.	Pénalité 30 €
AL OSTROHOVE	U20M	22/01/17 28/01/17	THUEUX C.	Pénalité 60 €
LOMME BASKET	R3SEM	29/01/17	DUQUESNOY C.	Pénalité 30 €
BC DOUAI	R1SEM	28/01/17	BAYART M.	Pénalité 30 €
SO ARMENTIEROIS	R3SEM	28/01/17 05/02/17	SENECAUT F.	Pénalité 60 €

* Mail le 10/01/17 du BC DOUAI demandant le remplacement d'entraîneur : MINI J. par LEROY C. – CQP – Présent JAPS, pour la journée du 14/01/2017

⇒ *La Commission Sportive Régionale donne son accord*

* Mail le 20/01/17 du BC DOUAI demandant le changement d'entraîneur : MINI J. par DELANNOY R. – BE1 – Présent WEPS

⇒ *La Commission Sportive Régionale donne son accord*

* Mail le 21/01/17 de CTC CAMBRESIS demandant le changement d'entraîneur : FLAMENT A. par GREGOIRE S. – Initiateur – Présent JAPS

⇒ *La Commission Sportive Régionale donne son accord*

* Mail le 28/01/17 du BC ST MARTIN BOULOGNE demandant le changement temporaire de leur entraîneur MOLINATTI C. par GRATIEN A. – BE1° - Présent JAPS : entraîneur suspendu suite à FD avec rapport

⇒ *La Commission Sportive Régionale donne son accord*

* Mail le 07/02/17 de l'US ARRAS OUEST informant l'absence de l'entraîneur du 06/02/2017 au 13/02/2017 : certificat médical DE COLO N.

⇒ *La Commission Sportive Régionale donne son accord*

NON UTILISATION DE L'E-MARQUE

CHAMPIONNAT R1SEM

POULE A

Le 15/01/2017

CALAIS BASKET / CŒUR DE FLANDRE BB : pas d'ordinateur pour faire l'e-marque

Décision : Application d'un premier sursis pour la journée du 17/09/2016.

Annulation du sursis et pénalité financière de 80 €

CHAMPIONNAT R3SEM

POULE B

Le 14/01/2017

BC OYE PLAGES MASC / AL OSTROHOVE : Problème démarrage e-marque

Décision : Application d'un sursis exceptionnel à l'amende prévue dans les dispositions financières.

Toute récidive en cours de saison entraîne l'annulation du sursis et le paiement de l'amende.

Le 22/01/2017

BC ARDRES / CTC BCM3G : problème pour ouvrir le fichier e-marque

Décision : Application d'un sursis exceptionnel à l'amende prévue dans les dispositions financières.

Toute récidive en cours de saison entraîne l'annulation du sursis et le paiement de l'amende.

CHAMPIONNAT U13M

POULE A

Le 28/01/2017

ESSM LE PORTEL / CTC BCM3G : pas d'e-marque, aucun motif

Décision : Application d'un sursis unique à l'amende prévue dans les dispositions financières.

Toute récidive en cours de saison entraîne l'annulation du sursis et le paiement de l'amende.

CHAMPIONNAT U15M 2PH CLASSEMENT

POULE A

Le 28/01/2017

BC LIEVINOIS / BBC COULOGNE : Dysfonctionnement informatique

Décision : Application d'un sursis exceptionnel à l'amende prévue dans les dispositions financières.

Toute récidive en cours de saison entraîne l'annulation du sursis et le paiement de l'amende.

Le 04/02/2017

BC LIEVINOIS / O GRANDE SYNTHE : Problème e-marque

Décision : Application d'un premier sursis pour la journée du 28/01/2017.

Annulation du sursis et pénalité financière de 30 €.

CHAMPIONNAT U17M 2PH CLASSEMENT

Le 05/02/2017

ESSM LE PORTEL / CŒUR DE FLANDRE BB : pas d'e-marque, aucun motif

Décision : Application d'un sursis exceptionnel à l'amende prévue dans les dispositions financières.

Toute récidive en cours de saison entraîne l'annulation du sursis et le paiement de l'amende.

CHAMPIONNAT U17M 2PH ELITE

Le 28/01/2017

BC LIEVINOIS / US MAUBEUGEOISE : pas d'e-marque, aucun motif

Décision : Application d'un sursis exceptionnel à l'amende prévue dans les dispositions financières.

Toute récidive en cours de saison entraîne l'annulation du sursis et le paiement de l'amende.

CHAMPIONNAT R3SEF

POULE A

Le 22/01/2017

MARCQ EN BAROEUL ASJ / COMINOISE LL : pas d'e-marque, aucun motif

Décision : Application d'un sursis exceptionnel à l'amende prévue dans les dispositions financières.

Toute récidive en cours de saison entraîne l'annulation du sursis et le paiement de l'amende.

CHAMPIONNAT U13F 2PH TITRE

Le 14/01/2017

US ARRAS OUEST / DUNKERQUE MALO BC : pas d'e-marque, aucun motif

Décision : Application d'un sursis unique à l'amende prévue dans les dispositions financières.

Toute récidive en cours de saison entraîne l'annulation du sursis et le paiement de l'amende.

Le 04/02/2017

US ARRAS OUEST / TEMPLEUVE LP : pas d'e-marque, aucun motif

Décision : Application d'un premier sursis pour la journée du 14/01/2017.

Annulation du sursis et pénalité financière de 30 €

CHAMPIONNAT U15F 2PH TITRE

Le 28/01/2017

DUNKERQUE MALO BC / DOUAI BF : pas d'e-marque, aucun motif

Décision : Application d'un sursis exceptionnel à l'amende prévue dans les dispositions financières.

Toute récidive en cours de saison entraîne l'annulation du sursis et le paiement de l'amende.

Le 12/02/2017

ACLPA CALAIS / COB CALAIS : pas d'e-marque, aucun motif

Décision : Application d'un sursis unique à l'amende prévue dans les dispositions financières.

Toute récidive en cours de saison entraîne l'annulation du sursis et le paiement de l'amende.

DOSSIERS SPORTIFS

DOSSIER CRS 25 – 2016 / 2017

Championnat R1SEM

Forfait Général O GRANDE SYNTHE

- ⇒ Mail le 19/01/17 de l'O GRANDE SYNTHE informant de leur forfait général,
- ⇒ Pénalité financière de 588 € pour forfait général à la charge de l'O GRANDE SYNTHE,
- ⇒ L'O GRANDE SYNTHE 2 évoluera en R3SEM la saison 2017 / 2018

DOSSIER CRS 26 – 2016 / 2017

Championnat Régional U20 Féminins Poule Promotion B

ST PIERREBROUCK AL / HEM SBB

Du 15 Janvier 2017

Forfait HEM SBB

- ⇒ Mail le 14/01/17 d'HEM SBB informant de leur forfait,
- ⇒ Rencontre perdue par forfait pour HEM SBB,
- ⇒ Les frais de déplacement de la rencontre Aller à savoir 106 km x 1 € = 106 € à la charge d'HEM SBB,
- ⇒ Pénalité financière de 30 € pour rencontre perdue par forfait à la charge d'HEM SBB.

DOSSIER CRS 27 – 2016 / 2017

Championnat R2SEF

PROVIN BC / BC MERICOURT

Du 29 Janvier 2017

Forfait PROVIN BC

- ⇒ Mail le 26/01/17 de PROVIN BC informant de leur forfait,
- ⇒ Rencontre perdue par forfait pour PROVIN BC,
- ⇒ Pénalité financière de 143,00 € pour rencontre perdue par forfait à la charge PROVIN BC.

DOSSIER CRS 28 – 2016 / 2017

Championnat Régional U20 Masculins 2^{ème} Phase Poule Promotion G

Forfait Général LE CATEAU CJBB

- ⇒ Mail le 27/01/17 de LE CATEAU CJBB informant de leur forfait général,
- ⇒ Pénalité financière de 90 € pour forfait général à la charge de LE CATEAU CJBB.

DOSSIER CRS 29 – 2016 / 2017
Championnat Régional U20 Féminins Poule Promotion B
RONCQ US / FLINES LEZ RACHES BC
Du 29 Janvier 2017
Forfait FLINES LEZ RACHES BC

- ⇒ Mail le 27/01/17 (à 22h15) de FLINES LEZ RACHES BC informant de leur forfait,
- ⇒ Les frais d'arbitrage de la rencontre Retour du 1^{er} arbitre (1 seul arbitre s'est déplacé) à savoir 30,32 € à la charge de FLINES LEZ RACHES BC,
- ⇒ Les frais de déplacement de la rencontre Aller à savoir 46 km x 1 € = 46 € à la charge de FLINES LEZ RACHES BC,
- ⇒ Pénalité financière de 60 € pour rencontre perdue par forfait – 2^{ème} forfait – à la charge de FLINES LEZ RACHES BC.

DOSSIER CRS 30 – 2016 / 2017
Championnat Régional U20 Féminins Poule Promotion B
SEQUEDIN OSM / HEM SBB
Du 29 Janvier 2017
Forfait SEQUEDIN OSM

- ⇒ Mail le 29/01/17 à 09h15 de SEQUEDIN OSM informant de leur forfait,
- ⇒ Le répartiteur n'a pu prévenir les arbitres vu le mail tardif,
- ⇒ La totalité des frais d'arbitrage à savoir 81,52 € à la charge de SEQUEDIN OSM,
- ⇒ Pénalité financière de 30 € pour rencontre perdue par forfait à la charge de SEQUEDIN OSM.

DOSSIER CRS 31 – 2016 / 2017
Championnat Régional U20 Masculins 2^{ème} Phase Poule Promotion D
TOURCOING JG / MOUVAUX ABC
Du 04 Février 2017
Forfait MOUVAUX ABC

- ⇒ Aucun mail de MOUVAUX ABC nous informant de leur forfait,
- ⇒ La totalité des frais d'arbitrage à savoir 55,60 € à la charge de MOUVAUX ABC (somme à rembourser au club de TOURCOING),
- ⇒ La rencontre RETOUR aura lieu à TOURCOING le 1^{er} Avril 2017 à 20h30,
- ⇒ Pénalité financière de 30 € pour rencontre perdue par forfait à la charge de MOUVAUX ABC.

DOSSIER CRS 32 – 2016 / 2017
Championnat Régional U20 Masculins 2^{ème} phase Poule Promotion B
FJEP PONT DE BRIQUES / PETITE SYNTHE DUNKERQUE SM
Du 04 Février 2017
Forfait de PETITE SYNTHE DUNKERQUE SM

- ⇒ La rencontre n'a pas été jouée.
- ⇒ L'équipe de PETITE SYNTHE est apparemment présente bien qu'aucun de ses joueurs ne soient inscrits sur la feuille de marque. La rencontre n'est pas disputée pour oubli de maillots ! 4 maillots seraient disponibles...
- ⇒ Les arbitres sont présents et annotent sur le verso de la feuille : « l'équipe de PETITE SYNTHE est présente mais n'a pas de maillots »! (Le club de PONT DE BRIQUES aurait proposé un jeu de 6 maillots mais PETITE SYNTHE a refusé de jouer),
- ⇒ Le règlement est explicite sur le cas d'une équipe qui ne présente pas cinq joueurs sur le terrain ou qui refuse de jouer ! Son application entraîne une décision de forfait. La rencontre est donc perdue par un forfait,
- ⇒ La totalité des frais d'arbitrage de la rencontre, soit 61,36 € à la charge de PETITE SYNTHE DUNKERQUE SM,
- ⇒ La rencontre retour a été jouée de façon normale à PETITE SYNTHE, la décision de forfait n'ayant pas été prise. Les frais de déplacement de cette rencontre sont à rembourser à PONT DE BRIQUES 86 km x 1 = 86 €

- ⇒ Pénalité financière de 30 € pour rencontre perdue par forfait à la charge de PETITE SYNTHÉ DUNKERQUE SM.

DOSSIER CRS 33 – 2016 / 2017

Championnat Régional U20 Masculins 2^{ème} phase Poule Promotion F

CTC BC DOUAI-FRAIS MARAIS / ROUBAIX BCJMP

Du 05 Février 2017

Forfait de ROUBAIX BCJMP

- ⇒ Mail le 05/02/17 à 10h37 de ROUBAIX BCJMP informant de leur forfait,
- ⇒ La totalité des frais d'arbitrage à savoir 60,64 € à la charge de ROUBAIX BCJMP (somme à rembourser au club de la CTC),
- ⇒ La rencontre RETOUR aura lieu à la CTC DOUAI le 02 Avril 2017 à 10h30,
- ⇒ Pénalité financière de 30 € pour rencontre perdue par forfait à la charge de ROUBAIX BCJMP.

DOSSIER CRS 34 – 2016 / 2017

Championnat Régional U17 Masculins 2^{ème} phase Poule Classement A

ESSM LE PORTEL / LOON PLAGÉ AS du 21 Janvier 2017

ESSM LE PORTEL / BC ARDRES du 29 Janvier 2017

Participation de 6 joueurs avec licence « JC1 »

- ⇒ Attendu qu'après vérification, l'ESSM LE PORTEL participe aux rencontres citées ci-dessus avec 6 joueurs ayant une licence « JC1 » au lieu de 5 autorisées,
- ⇒ Rencontres perdues par pénalité pour l'ESSM LE PORTEL,
- ⇒ Pénalité financière de 58,50 € par rencontre perdue par pénalité à savoir 117 € à la charge de l'ESSM LE PORTEL,
- ⇒ Une seule notification sera établie

DEMANDE de JOKER MEDICAL pour les EQUIPES de CHAMPIONNAT DE FRANCE

* Mail d'ESCAUDAIN PH le 20/01/17 demandant le remplacement temporaire de COURCIER Q. (joueur NM3) par LERBIER N. (joueur R3SEM) certificat médical en date du 19/01/17 pour 8 jours

⇒ *La Commission Sportive Régionale donne son accord*

* Mail d'ESCAUDAIN PH le 28/01/17 demandant le remplacement temporaire de SYLVA H. (joueur NM3) par LERBIER N. (joueur R3SEM) : décès dans la famille

⇒ *La Commission Sportive Régionale donne son accord*

* Mail de BERCK RANG DU FLIERS le 16/01/17 demandant le remplacement temporaire de LERIA J. (joueur NM2) par BRUNEL G. (joueur R3SEM) certificat médical du 18/11/16 au 20/12/16 + prolongation du 03/01/17 au 04/02/17

⇒ *La Commission Sportive Régionale donne son accord*

* Mail de BERCK RANG DU FLIERS le 16/01/17 demandant le remplacement temporaire d'ESTIENNE V. (joueur NM2) par BRUNEL G. (joueur R3SEM) certificat médical du 16/01/17 au 26/02/17

⇒ *La Commission Sportive Régionale donne son accord*

COURRIERS

* Courrier de Bruno FIOLET, Président du club de Berck, demandant indulgence financière quant aux amendes pour défaut d'entraîneur diplômé.

Rappel est fait au Bureau que lors des déclarations initiales en septembre, différents échanges ont été faits entre le secrétariat et les clubs qui n'étaient pas en règle afin de leur permettre de palier aux manques constatés ou déclarations mal rédigées.

Il s'avère que le club berckois respecte globalement le statut en nombre de points mais a souhaité maintenir un entraîneur non diplômé sur les U17 ce qui a entraîné, conformément au règlement, des pénalités sur chaque rencontre.

Des pénalités identiques ont déjà été appliquées à d'autres clubs pour les mêmes raisons ce qui ne permet pas au Bureau de revoir cette saison leur application.
Par contre le changement de l'encadrement des U17 pour la fin de saison est pris en compte par la commission sportive. Il reste à nommer l'entraîneur titulaire des U17.

TROPHEE NORD PAS-DE-CALAIS / PICARDIE INTER-SECTEURS SAISON 2016 / 2017

Les Ligues Régionales Nord/Pas-de-Calais et Picardie organisent pour la seconde année, une épreuve dite " Trophée INTER-SECTEURS", réservée aux équipes championnes régionales de leur Ligue d'origine. Sont concernées les catégories, U15, U17 et R1 Masculins et Féminins.
Le titre et la coupe de « champion INTER-SECTEURS 2017 de la Ligue des Hauts de France » est attribué.

Les rencontres féminines auront lieu à NOGENT SUR OISE le Dimanche 04 Juin 2017 aux horaires suivants :

- U15 à 11h30
- U17 à 14h00
- R1 à 16h30

Pour les masculins, la date et les horaires sont identiques mais le lieu reste à déterminer.

CHAMPIONNATS INTER-REGIONAUX

La Fédération a décidé l'arrêt des Championnats Inter-Régionaux pour la saison 2017 / 2018.
Nos règlements subiront donc des modifications qui seront présentées au prochain Comité Directeur.

RENCONTRE DES COMMISSIONS SPORTIVES DES SECTEURS DE LA FUTURE LIGUE DES « HAUTS DE FRANCE »

Une première rencontre est prévue entre Jacques DENEUX et la commission sportive de la Ligue de Picardie le jeudi 16 février à Amiens.

Une présentation réciproque de nos fonctionnements est à l'ordre du jour.

Jacques DENEUX évoquera des pistes de solution d'intégration progressive, sur 3 saisons, des clubs de la Ligue de PICARDIE.

COMMISSION TECHNIQUE – C. DEVOS

Intervention de Fabien FRYDRYSZAK

Fabien FRYDRYSZAK présente un document présentant le bilan du secteur joueurs (voir annexes).

Il présente également le document « La Sortie du Pôle Espoirs » qui a été transmis aux familles des pôlistes concernés par une sortie du Pôle à la fin de la saison (voir annexes).

CRO – JM. TARTARE

Jean-Michel TARTARE présente un compte-rendu d'activité de la CRO ainsi que le compte-rendu de la réunion du pôle formation (voir annexes).

La CRO va faire l'acquisition de caméras « go pro » afin d'aller encore plus loin dans la formation des officiels. Il s'agira de filmer les matchs des arbitres régionaux et d'en tirer des séquences pour dégager des pistes de travail.

PLAN CITOYEN - BASKET FEMININ – E. COESTIER

Elizabeth COESTIER informe que la commission s'est réunie récemment à Bailleul.

Ouverture de la page Facebook « Basket Féminin 59/62 » : Elizabeth demande aux élus de lui transmettre des infos et des photos de toutes les actions qui concernent les féminines. Elle ajoute qu'un tournoi international de jeunes est prévu à Calais le week-end de Pâques : la commission souhaite organiser une action sur ce tournoi pour en faire un réel évènement féminin avec la participation de la commission Basket Santé et de la commission Basket 3x3.

COMMISSION COMMUNICATION – C. PROVOTAL

Christian PROVOTAL a travaillé sur une affiche pour la commission Basket Féminin dans le but de présenter les différents rôles de la femme dans le monde du Basket. Il en présente une première ébauche aux élus. Cette première version sera retravaillée avant la diffusion officielle.

COMMISSION BASKET 3X3 – S. MATEO

Sophie MATEO et Jean-Michel LY SIN CHENG préparent les 3^{èmes} tournois qui se dérouleront le 26 février à Bruay la Buissonnière (CD62) et à Dechy/Sin le Noble (CD59).

Les inscriptions sont ouvertes via le site internet de la Ligue, les bulletins d'inscription ont été envoyés également dans les clubs.

BASKET SANTE – M. NONNON

Martine NONNON a participé à une réunion de la commission fédérale et intègre un groupe de travail sur la communication.

Elle ajoute que le décret « sport sur ordonnance » a été validé et sera effectif en mars 2017.

Une troisième vidéo de présentation du Basket Santé sera mise en ligne bientôt sur le site internet de la FFBB.

Martine NONNON est en contact avec le CD de l'Oise pour développer le Basket Santé dans ce Comité.

Nicolas SALLES réalisera des séances de Basket Santé Découverte dans les clubs afin de faire découvrir cette pratique sur tout le territoire. Si des clubs sont intéressés, ils peuvent se manifester auprès de la commission.

Elle signale que le BCM a été labellisé et ajoute que le club de Dourges organise des séances de découverte les 9 et 16 février à 11 heures à la salle Briquet à Dourges (voir invitation sur le site internet de la Ligue). Elisabeth COESTIER représentera la Commission le 16 Février.

Afin d'organiser une formation animateur Basket Santé lors du 2^{ème} semestre 2017 (minimum 10 personnes inscrites), la Commission est à la recherche de personnes intéressées.

Martine NONNON informe également qu'un contact a été pris avec le club de Longuenesse et à rencontrer la CAPSO afin de mettre en place le Basket Santé au sein de leur club.

COMMISSION DE DISCIPLINE – B. VERKINDT

DOSSIER CRD 5 – 2016 / 2017

Championnat R3SEM Poule A

DORIGNIES DOUAI AAE / CYSOING SAINGHIN BB

Du 04 Décembre 2016

Insultes envers un officiel et insultes du public envers les officiels

- ⇒ Au joueur mis en cause, une suspension de 3 mois fermes à compter du 22 Février 2017 au 21 Mai 2017, ainsi que le maintien des 2 mois de suspension avec sursis au titre de la décision en date du 26 Avril 2016 suite à 4 fautes techniques,
- ⇒ Au Président, es qualité, la révocation de la suspension d'un mois avec sursis en date du 03 Mai 2016. En conséquence, une suspension pour 1 mois ferme du 22 Février 2017 au 21 Mars 2017,

- ⇒ La rencontre R3SEM, DORIGNIES DOUAI AAE / SM TOURCOING le 02 Avril 2017 à 16h00 se déroulera à huis clos,
- ⇒ 150 € pour frais de dossier à la charge de DORIGNIES DOUAI AAE.

DOSSIER CRD 6 – 2016 / 2017

**Championnat Régional U20 Masculins Poule Promotion I
BC MERICOURT / AS VENDINOISE**

Du 10 Décembre 2016

Propos menaçants et envahissement de terrain d'un spectateur

- ⇒ Au joueur mis en cause, une suspension de 5 mois fermes du 02 Juin 2017 au 31 Décembre 2017,
- ⇒ 150 € pour frais de dossier à la charge de l'AS VENDINOISE.

DOSSIER CRD 7 – 2016 / 2017

**Championnat Régional U13 Masculins Poule B
BC LIEVINOIS / UNION DECHY SIN BASKET**

Du 10 Décembre 2016

Attitude déplacée envers l'arbitre

- ⇒ Dossier classé sans suite

DOSSIER CRD 8 – 2016 / 2017

**Championnat Régional U20 Féminins Elite
SAINT AMAND PH / PETITE SYNTHE DUNKERQUE SM**

Du 11 Décembre 2016

Insultes envers l'équipe adverse et intervention des forces de police après la rencontre

- ⇒ Dossier classé sans suite

PLAN CITOYEN – BASKET PENITENTIAIRE – J. MEURISSE

Visite du Centre d'ANNOEULLIN

Accueil par Madame Lisa GIRARDIN, Directrice et Monsieur Cédric VANSTAEN – animateur sportif – spécialiste Basket – animateur basket à TEMPLEUVE.

Souhais Organisation de rencontres à la Prison plusieurs Samedis matins entre 9h et 11h30
Priorité à déterminer avec le club d'ANNOEULLIN et par la suite avec d'autres clubs voisins sur le Nord - Pas de Calais suivant un programme à déterminer d'avance. Prévoir Arbitre et table de marque par le club invité.

Possibilité de faire lors des entrainements des formations aux détenus (arbitrage et table de marque).

Développer le Basket Découverte avec un animateur de la Ligue

Participation d'un animateur sportif pénitentiaire d'une autre discipline à la formation prévue au CREPS de WATTIGNIES.

Accueil d'arbitres de haut niveau et de Basketteurs PRO

Objectif Le Tournoi Pénitentiaire 3/3 à Paris s'il y a lieu en Septembre 2017

Visite du Centre de SEQUEDIN – LOOS

Accueil par Madame Sandrine ROCHER, Directrice, accompagnée des 5 moniteurs de sports du Centre. Le basket n'y est pas représenté en terme d'activité. Les activités majeures sont le Volley Ball, le Tennis de Table, Badminton, mais la salle de sport peut accueillir le Basket.

Souhaits Démarrer par des initiations lors d'une semaine Basket avec un animateur de la ligue, développer le basket découverte et formation aux règles de l'arbitrage.

Interventions de basketteurs et joueurs + arbitres de Haut Niveau. But : faire connaître le Basket.

Objectif Former pour participer au Tournoi Pénitentiaire 3/3 à Paris en 2017 ou 2018. Féminines et Masculins.

Propositions

Faire à chaque centre une dotation de ballons et équipements sportifs (maillots d'entraînements)

Intégrer deux animateurs sportifs par centre à la formation B.P Sport Co, initiée par la commission technique en Mai et juillet 2017 au CREPS de Wattignies

Intervention de nos cadres en direct sur la découverte du basket, l'arbitrage, la table de marque, la participation à des tournois 3/3 (si les directions donnent les autorisations de sorties et si acceptation des clubs organisateurs).

Les contacts pris se sont révélés positifs. Chaque centre de détention souhaite engager un PARTENARIAT DURABLE avec la Ligue de BASKET et apprécie d'avoir un interlocuteur régional.

Leur engagement se fera par étapes selon chaque niveau de pratique de Basket et des possibilités internes d'organisation.

En attente : visite de la Prison de LONGUENESSE.

GESTION DU COMPTE COMMUN - P. NYS

Pierre NYS fait le bilan du compte courant de gestion de l'Espace Basket 59/62 :

- Recette : 60 000 €
- Dépenses : 47 333, 01 €

SERVICES CIVIQUES – M. DORMIEU

Michel DORMIEU informe les élus que les deux missions proposées par la Ligue ont été validées. Quelques candidatures ont déjà été reçues, celles-ci ont été transmises aux personnes référentes pour prise de contact avec les candidats.

PRESIDENCE DU CD62 – P. JORE

Philippe JORE signale que le Comité Directeur du CD62 se réunit le 15 février. Martine NONNON y est invitée pour faire un exposé sur le Basket Santé.

Il ajoute qu'il a été invité au Comité Directeur fédéral des 3 et 4 mars.

PRESIDENCE DU CD59 – D. GRUSZCZYNSKI représente A. CATTELLE

Dorienne GRUSZCZYNSKI signale que le CD59 n'a pas encore reçu de candidature pour l'organisation de son Assemblée Générale.

Bernard DOUTEMENT va lancer une action basket citoyen les 25 et 26 mars 2017. Des brassards « Basketteurs OUI, Racistes NON » seront distribués dans les clubs et un texte sera lu avant les rencontres. Cette action est mise en place dans le cadre d'un subventionnement par la DILCRA.

L'ordre du jour étant épuisé,
Le Président clôture la séance 21h15.

Le Président,
P. MERLIOT

Le Secrétaire Général,
O. DERUWEZ